

**Mémos internes:  
le gouvernement canadien très lent à réagir contre le COVID-19**



Des notes d'informations internes du gouvernement canadien dessinent le portrait d'un gouvernement fédéral réagissant initialement avec grande mollesse et qui a été pris de surprise par l'avancée soudaine de l'infection au Canada.

Ces documents préparés par divers ministères et qui viennent d'être déposés auprès de la « *commission de la santé de la Chambre des Communes* » montrent à quel point l'épidémie COVID-19 a pris de vitesse les autorités canadiennes qui jusqu'au début du mois de mars 2020 ne saisissaient pas la gravité de la menace.

Alors que, dès le 28 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) décrivait le risque de transmission de COVID-19 comme « *très élevé* » en Chine et « *élevé au niveau mondial* », les notes d'information préparées par les bureaucrates notamment pour les ministres de la Santé et de la Sécurité civile spécifiait qu'avec seulement 12 cas signalés dans tout le Canada à ce moment-là, « *le risque de propagation du virus au Canada reste faible pour le moment* ».

La note indique également que le système de santé publique est « *bien équipé pour contenir les cas provenant de l'étranger, ce qui limite la propagation au Canada* ».

Pas de quarantaine obligatoire pour les voyageurs étrangers avant mars

Des notes rédigées il y a deux mois expliquent que les risques de contagions sont faibles et que les quarantaines obligatoires pour les voyageurs de retour seraient trop difficiles à appliquer. Le Canada compte aujourd'hui plus de 21 000 cas confirmés.

Dans leurs notes de services, les responsables de la santé publique mettaient en doute l'exactitude des informations diffusées par les médias à partir de la ville de Wuhan en Chine suggérant que le virus se propageait par contact de personne à personne.

« *Sur la base des dernières informations dont nous disposons, il n'y a pas de preuve évidente que le virus se transmet facilement entre personnes* », selon cette note d'information du 19 janvier 2020 préparée pour la ministre canadienne de la Santé.



**Un drapeau du Canada orne l'un des murs de l'avion où ont pris place des Canadiens qui décollait de Wuhan. C'était il y a un peu plus de deux mois, le 5 février 2020.**

On a tardé à contrôler l'arrivée des voyageurs

Les documents révèlent également que le gouvernement était réticent à contrôler de manière stricte les voyageurs arrivant de Hubei. On peut lire qu'il est « *presque impossible* » d'empêcher le virus d'arriver au Canada en raison de la nature des voyages internationaux. « *Ce qui compte vraiment, c'est de limiter son impact et de contrôler sa propagation une fois qu'il est arrivé ici* ».

Entre le 22 janvier et le 18 février, 58 000 voyageurs arriveront donc au Canada en provenance de Chine – dont 2 030 de la province de Hubei.

Seuls 68 d'entre eux feront l'objet d'un contrôle plus approfondie par un agent de quarantaine et seuls trois passagers seront sélectionnés pour un examen médical.

Combien de passagers pré-symptomatiques et asymptomatiques ont ainsi été relâchés dans la population canadienne en général?

**Source: Société Canadian Broadcasting Corporation (CBC)/Radio-Canada. Service International, pour le gouvernement du Canada, le 10 avril 2020**